

Chapitre 17 - L'enterrement :

La déposition



Je ne pouvais détourner mon regard de l'horrible spectacle qu'offrait la croix. Si je fermais les yeux, ne fût-ce qu'un instant, une vision plus épouvantable encore s'imposait à moi : le corps de Jésus ne me semblait plus qu'un quartier de viande jeté en pâture aux oiseaux et aux animaux. Jamais je n'aurais pu imaginer chose pareille ! Les Juifs, non contents de s'acharner sur lui pour le rejeter du monde des vivants, se déchaînaient pour l'empêcher d'entrer dans celui des morts. Ils avaient effacé de son visage toute humanité, pour n'y laisser apparaître que les traces sanglantes d'un animal de boucherie.

- Non ! Non ! Me suis-je écriée, Dieu ne peut permettre qu'un tel outrage soit infligé à celui qu'Il a créé à son image !

- Je crois, répondit Jean, que Dieu viendra un jour pour redonner à son visage la beauté qu'il avait aux origines.

- Mais quand ? Quand les insectes auront dévoré sa peau, quand les oiseaux auront déchiqueté sa chair et

que le vent, le soleil et la pluie l'auront desséché ou pourri ? Quand les tombeaux deviendront impurs en l'accueillant et quand les morts ne reconnaîtront plus en lui aucun signe pouvant lui permettre d'être admis dans le Schéol ? Non, Jean, non ! C'est à nous de lui redonner sa beauté originelle, nous qui sommes venus ici pour qu'il meure comme un homme aimé et non comme un homme haï et maudit. Je laverai son visage et son corps ensanglantés et meurtris ; je froterai de mes mains sa peau, avec les baumes les plus précieux ; je le parfumerai d'aloès et de myrrhe. Je veux que toutes les fleurs de la terre distillent sur son corps leur nectar !

- Comment le pourras-tu ? Tu sais bien que la loi romaine prescrit de laisser les corps des crucifiés pourrir sur place. Pour les Romains, ces condamnés ne sont pas des hommes, mais des barbares, des sous-hommes que les dieux ont créés pour leur servir d'esclaves. C'est d'autant plus vrai pour Jésus que les Juifs leur ont livré ce roi en signe de reddition et de servage.

- Oui, mais regarde, le centurion s'est quand même laissé attendrir. Malgré leur puissance et leur loi, les Romains sont capables d'éprouver de la pitié et de la faire passer au-dessus du Droit. Si nous nous présentons à lui comme des suppliants, au nom de cette pitié, je suis sûre que le centurion, cette fois encore, nous écouterà.

- Dans ce cas précis, il ne pourra rien faire : tout dépend du procureur.

- Simon est allé chez lui pour demander sa grâce. Je ne peux pas oublier les paroles du centurion répétant ces vers de leur chantre... Le procureur doit les connaître ; lui aussi doit savoir que tout cède devant l'amour. Je retournerai voir le centurion, il sera ému quand il verra sur mon visage le mépris qui bafoue celui de Jésus.

Je venais de me mettre en route pour rejoindre le centurion, quand je le vis sortir de sa tente, accompagné de deux membres du Sanhédrin et suivi par les soldats. Ils se rendirent au pied de la croix. Après un rapide regard alentour, le centurion donna l'ordre de déposer le corps de Jésus. Ils le descendirent donc et l'enserrèrent avec des bandelettes, recouvrant la tête d'un suaire et l'enveloppant finalement dans un sindon usagé et sale, sans doute celui qui servait pour tous les condamnés. Puis, ayant mis le corps sur un char tiré par un âne, ils se dirigèrent, suivis par le centurion et les deux conseillers, vers un rocher où étaient creusés des

tombeaux. Nous les suivîmes de loin.

- Qu'est-ce qui se passe ? Soufflai-je à Jean.

- La Loi juive défend qu'un corps reste au gibet après le coucher du soleil. Le Sanhédrin aura voulu que les Romains respectent la Loi.

- Nos lois seraient-elles plus sages et plus humaines que celles des Romains ?

- Peut-être... Mais il faut dire que les Romains ne condamnent à la crucifixion que des esclaves. Nous, nous condamnons au poteau des hommes libres, des Juifs. La déposition du corps avant le coucher du soleil n'est pas à son honneur : on ne l'enlève ni par pitié ni par respect, mais pour qu'il ne souille pas les vivants. Le condamné est ainsi rejeté deux fois : de son vivant, puis quand il est mort.

Cette réponse me fendit le cœur : j'éprouvais une telle amertume que le souffle me manqua. Nous continuâmes à marcher en silence, à pas lents, formant sans nous en apercevoir un convoi funèbre. Une femme, soudain, se joignit à notre groupe ; c'était Maria, la mère de Jean et Jacques. Elle ne dit pas un mot, se contentant de nous saluer avec des regards chargés de douleur et d'épouvante. Me retournant, je vis que d'autres femmes, de plus en plus nombreuses, se joignaient furtivement au cortège, nous suivant avec l'air assuré de celles qui seraient là depuis le début.

- D'où viennent ces femmes ?

- N'as-tu jamais remarqué ? D'habitude, on ne voit que des hommes en ville ; les femmes restent cachées dans les maisons. Mais que survienne un événement porteur de grande joie ou de deuil, et les voilà qui affluent dans les rues et inondent les places, alors que les hommes disparaissent. Elles se jettent sur la joie ou sur la souffrance comme les oiseaux sur les moissons.

- Elles sont là pour chanter quand l'homme vient au monde, et pour pleurer quand il le quitte...

- Pour reprendre et garder dans leur sein la vie qu'elles ont donnée.

Ce disant, Jeanne était très émue, prise entre la douleur et la tendresse. Elle se retourna alors vers les nouvelles venues, ses yeux s'éclairèrent et elle me dit, avant de les rejoindre, « Je les reconnais ! C'est Joëlle, c'est Ruth, Raab... » Une fois au milieu d'elles, elle prit des mains d'une de ses amies une torche de résine et l'alluma. Puis, s'adressant à elles, elle se mit à chanter :

Allumez, femmes, le flambeau du
[cœur,
pour éclairer le chemin sans retour
vers l'éternel séjour
de l'homme en qui resurgit notre
[honneur.

Autrefois femmes de la nuit,
or devenues filles de la lumière,
toute ombre de notre âme s'enfuit
nous laissant dignes de pleurer le
[frère.

Coulez, ô larmes, librement de nos

yeux,
plaintes, sortez de notre bouche en
[deuil,
car nous accompagnons l'ami au
[seuil
d'où il rejoint le Royaume des
[cieux.

Excitées par cette plainte, toutes les femmes levaient leurs bras vers le ciel et criaient à pleine voix :

Hélas, hélas, nous sommes désolées :
l'époux est mort, qui nous a con-
solées.

Bientôt, le groupe fut en ébullition. Les femmes ôtaient leur voile, dénouaient leurs cheveux et, prenant dans leur sac des bougies, des torches, des branches ou des baguettes résineuses qu'elles avaient achetées pour la fête de la Pâque, les allumaient. Élevant toutes ces flammes, elles marchaient en pleurant et en se lamentant : « Hélas ! Hélas ! Malheur ! Malheur ! » Et Jeanne de se remettre à chanter :

Tu as ôté de nos yeux veloutés
l'œillade riieuse du serpent.
Tu as donné à nos cœurs envoûtés
La jouissance de l'adolescent.

Hélas ! Hélas ! nous sommes désolées :
l'époux est mort, qui nous a con-
solées.

Pleurez, ô femmes, la mort du

[prophète,
N'oubliant pas que pour lui l'a-
[mour
vise au bonheur et non à la con-
[quête
d'hommes, par gain ou par plai-
[sir d'un jour.

Et les femmes répondaient :

Oui, nous voulons devenir des
[pleureuses,
car nous sommes de lui très amou-
[reuses.

Pendant ce temps, le convoi s'était
approché d'un tombeau qui n'était
pas tout à fait comme les autres, car
plus spacieux et sans ornements. Le
sol autour était foulé et la terre bat-
tue : sans doute des gens y passaient-
ils fréquemment. Sures qu'on allait
nous convier à accomplir le rite fu-
nèbre, nous avons rabattu nos voiles
et nous sommes approchées, juste à
temps pour voir les soldats mettre le
corps au tombeau et en sceller soi-
gneusement la pierre.

« Le rite ! Le rite ! Et le rite ? »
Nous criions tous ensemble mais les
soldats, suivis par le centurion, s'é-
loignaient comme s'ils ne nous en-
tendaient pas. Devant la pierre qui
fermait le tombeau, les deux conseil-
lers du Sanhédrin se tenaient debout,
comme pour nous attendre.

- Tu avais raison, dis-je à Jean, le
procurateur a refusé la grâce. Si les
Juifs n'avaient pas demandé de des-
cendre le corps par souci de puri-

fication, Jésus serait resté sur la
croix, livré à la corruption. Ils ont
préféré le donner aux autorités du
Sanhédrin.

- Sans doute les Romains n'avaient-
ils plus rien à craindre de leur roi, à
ces Juifs. C'est peut-être en signe de
mépris qu'ils leur ont cédé.

- Il ne nous reste plus qu'à nous
adresser aux deux conseillers qui
sont là. Espérons qu'ils ne seront pas
assez durs et cruels pour rejeter une
femme qui ne demande rien d'autre
que d'oindre le corps de son époux.
Auront-ils le courage de repousser
une mère qui demande de pleurer et
d'embrasser son fils ? Ô Rachel, aide
tes filles qui pleurent comme toi la
mort de leur enfant !

PLAINTE DES PLEUREUSES

Ne fermez pas le tombeau,
soldats,
ôtez la pierre,
car il est défendu d'ensevelir ce
[mort
avant que nos larmes aient lavé
[ses blessures,
que nos mains aient répandu le
[parfum
sur sa chair meurtrie.
Qui êtes-vous, ô hommes, pour
[empêcher les femmes
de pleurer sur la mort de celui
auquel elles ont souri
quand il vint au monde ?
Laissez-nous donc entrer !
Nous le laverons et l'embaume-

[rons,
nous l'envelopperons dans un
[linceul
pour le déposer sur une couche
d'aloès et de myrrhe.
Alors se lèvera notre complain-
[te,

comme une berceuse,
pour qu'il rêve dans le sommeil
[de la mort
ce qu'il n'a pas pu accomplir
dans la veille de la vie.